

02 avr 2010 -13:40

Appartient à Conseil des ministres du 2 avril 2010

Base polaire Princesse Elisabeth

Protocole de partenariat pour la cession de la base polaire Princesse Elisabeth

Protocole de partenariat pour la cession de la base polaire Princesse Elisabeth

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur le protocole de partenariat entre le Secrétariat polaire et la Fondation polaire internationale relatif à la cession, l'entretien et l'utilisation de la base polaire Princesse Elisabeth et son équipement.

La proposition de Mme Sabine Laruelle, ministre de la Politique scientifique, règle la cession des bâtiments et de l'équipement de la base polaire de la Fondation polaire internationale (IPF) à l'Etat belge.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Sabine Laruelle, ministre des
Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de
l'Agriculture

Avenue de la Toison d'or 87

1060 Bruxelles

Belgique

+32 2 250 03 03

<http://www.sabinelaruelle.be>